



# Le Magnan Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°625 du Mercredi 24 novembre 2021 - 15<sup>ème</sup> année - Prix: 250 FCFA

FINANCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

# Mesurer désormais l'impact des efforts



## Le Conseil des ministres institue le ST-CG-FACT

Au Togo, le gouvernement pourra désormais mieux mesurer l'impact de ses efforts ainsi que ceux de ses partenaires, dans le cadre du financement et du développement des collectivités territoriales. Un secrétariat technique de la commission de gestion du fonds d'appui aux collectivités territoriales (ST-CG-FACT), a été institué dans ce sens par décret lors du dernier conseil des ministres.

#3

### TOURISME

## La cascade réaménagé de Womé séduit le Premier ministre

#3



### ECONOMIE

CRISE DE CONFIANCE PROFONDE

## Qui pour sauver la filière Soja ?

#6

La situation qui prévaut actuellement dans la chaîne de valeur du soja, devrait préoccuper tous les acteurs de la chaîne et principalement les autorités, autant du secteur qu'à un niveau plus élevé.



### DÉLIT

## Le surveillant du CEG Baflo-ville qui a violé une fille de 14 ans attend son sort

#6



## LE CARNET

### Malgré la baisse, les autorités inquiètes

La grande majorité des patients hospitalisés pour des formes graves du Coronavirus ne sont pas vaccinés. Une situation qui irrite le personnel soignant. « Ça nous inquiète. On a du mal à comprendre comment des gens fragiles comme les diabétiques ou les hypertendus ou avec d'autres comorbidités, arrivent encore au CHR Lomé-Commune. Tout simplement parce qu'ils ont décidé de ne pas se faire vacciner. Ce n'est pas normal », déplore le Pr Komi Adjoh, coordinateur des soins dans cet hôpital dédié aux cas les plus sérieux du Covid-19 et membre du Conseil scientifique. Les vaccins ne manquent pourtant pas au Togo. Il est très facile de recevoir l'injection. Mais les réfractaires sont nombreux. Sur un autre plan, face à la nouvelle flambée épidémique en Europe, le Togo s'inquiète. Le Vieux Continent est à nouveau l'épicentre de la pandémie, avec depuis septembre la majeure partie des contaminations... et des décès. Les autorités sanitaires veulent tout faire pour éviter une flambée des infectées générées par l'arrivée de passagers à l'aéroport de Lomé. Plusieurs options sont sur la table. Les voyageurs testés positifs à leur arrivée pourraient être mis en quarantaine avec confiscation du passeport pour s'assurer du respect du confinement. Une mesure légalement difficile à appliquer. Autre possibilité, mettre en quarantaine tous les passagers arrivant de pays en zone rouge dont la liste est à établir. La Coordination nationale de gestion de la riposte (CNGR) n'a pris aucune décision pour le moment. La campagne de vaccination contre le Covid-19 s'accélère. Des équipes mobiles vont être déployées dans tout le pays, y compris dans les zones les plus reculées. Hameaux et villages seront ciblés pour vacciner une population rurale peu informée de la dangerosité du virus. Les vaccinateurs seront présents sur les marchés, dans les lieux de culte au plus près des habitants. Le Togo dispose de suffisamment de vaccins pour. Le Togo bénéficie de l'initiative Covax qui lui permet de recevoir gratuitement des vaccins, mais il achète également ses propres stocks. 4 millions de doses ont été commandées à Johnson & Johnson. 626.400 ont déjà été livrées. Lundi soir, 151.200 vaccins supplémentaires sont arrivés à l'aéroport de Lomé. L'atout du Johnson & Johnson est qu'il est le seul à être unidose. La barre des 1,5 million de vaccinés a été franchie début octobre (une ou deux doses). L'objectif est de parvenir rapidement à 4 millions. Des centres de vaccination sont installés dans les grandes villes et des équipes mobiles vont au devant des populations rurales isolées. Le Togo bénéficie de l'initiative Covax qui lui permet de recevoir gratuitement des vaccins, mais il achète également ses propres stocks. 4 millions de doses ont été commandées à Johnson & Johnson. 626.400 ont déjà été livrées. Lundi soir, 151.200 vaccins supplémentaires sont arrivés à l'aéroport de Lomé. L'atout du Johnson & Johnson est qu'il est le seul à être unidose. La barre des 1,5 million de vaccinés a été franchie début octobre (une ou deux doses). L'objectif est de parvenir rapidement à 4 millions. Des centres de vaccination sont installés dans les grandes villes et des équipes mobiles vont au devant des populations rurales isolées.

## RÉUNION D'ÉCHANGES

### Togocom et plusieurs acteurs des télécommunications de l'UEMOA réfléchissent sur les enjeux de la 5G à Lomé

Les acteurs des télécommunications et les responsables des sociétés de téléphonie mobile des États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) prennent part à une réunion d'échanges de 72 heures à Lomé. Cette rencontre est organisée par la société de téléphonie mobile Togocom.

Le Togo abrite du 23 au 25 Novembre 2021 la 12ème réunion de la Conférence des Opérateurs et Fournisseurs de services de Télécommunications (COFTEL) dans l'espace UEMOA. La thématique retenue pour cette assise est « La 5G: quelles perspectives pour les opérateurs et fournisseurs de services de télécommunications de la zone UEMOA ». La cérémonie inaugurale de cette réunion s'est déroulée ce mardi 23 Novembre 2021 à Lomé en présence de la représentante résidente de la commission de l'UEMOA à Lomé, Aminata Lo Paye, des représentants du ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale et bien évidemment du président en exercice de la COFTEL, Paulin Alazard.

Les travaux de cette conférence vont essentiellement porter sur les enjeux techniques, commerciaux et réglementaires de la 5G dans la communauté UEMOA.

« Nous allons déjà nous réunir pour faire un point sur les activités communes des opérateurs de la zone UEMOA et le point focal de la discussion abordera la 5G. On souhaite au niveau de Togocom partager un tout petit peu l'expérience sur le lancement de la 5G. Comme vous le savez, il y a un an exactement que Togocom lançait la 5G au Togo. Ça été une première au niveau de l'espace ouest-africain et Togocom a été le troisième opérateur à lancer la 5G. C'est une technologie d'avenir et il était important que tous ensemble, on réfléchisse sur les enjeux commer-



ciaux, les enjeux techniques et les enjeux réglementaires autour de cette technologie » a confié Paulin Alazard, le président de la COFTEL et également directeur général de la société Togocom. Pour rappel, la Conférence des Opérateurs et Fournisseurs de services de Télécommunications (COFTEL) a été créée par l'UEMOA

dans le but de réunir les opérateurs des télécommunications de l'espace autour des défis qui se posent au secteur des technologies de l'information et la communication et pour faire, à l'endroit de l'institution, des recommandations sur les actes et décisions communautaires concernant le secteur.

## ADMINISTRATION PUBLIQUE

### Le concours de recrutement général dans la fonction publique officiellement lancé

« Le concours de recrutement dans l'administration générale pour le compte de l'année 2021 aura bel et bien lieu », a plusieurs fois martelé Gilbert Bawara, ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social.

C'est chose faite : « Le concours de recrutement général de fonctionnaires pour le compte de l'administration publique est ouvert à l'intention des togolais des deux sexes », indique un communiqué du ministre ren-



du public lundi soir. « Les dossiers de candidature sont déposés au cabinet du ministère de la fonction publique, du travail et du dialogue social à Lomé, et dans les directions régionales du travail et des lois sociales à Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong à partir du 6 décembre 2021 », précise le texte dont l'Agence Savoir News a obtenu copie. « La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 07 janvier 2022 à 17H00. La date de l'écrit est prévue pour le samedi 26 février 2022 dans les centres de Lomé, de Tsévié, d'Atakpamé, de Sokodé, de Kara et de Dapaong », ajoute le communiqué.

Les autres modalités du concours « peuvent être consultées dans le quotidien national Togo Presse ou aux lieux de dépôt des dossiers ». Au moins 1.500 nouveaux agents seront recrutés dans la fonction publique, avait précisé M.Bawara lors de ses récentes sorties.

« Mais contrairement à ce que nous faisons par le passé où les concours de recrutement dans l'administration en général se faisaient avec les mêmes épreuves pour tous les candidats, cette fois-ci, les profils et les compétences, les besoins spécifiques, ministère par ministère, service par service, institution par institution, ont été bien identifiés (...). Il y aura des épreuves différentes en fonction des profils et des compétences qui sont requis pour notre administration », avait averti le ministre.

« Cette fois-ci, nous avons voulu nous accoler au plus près des besoins des administrations, des services et des institutions. Ce qui fait qu'il y a une identification et une description des profils et des compétences les plus fins de chaque administration », avait-il souligné.

« Donc, le concours sera général en ce sens que c'est tous les services, ministères et institutions qui sont concernés, mais les épreuves se feront en tenant compte des profils », avait insisté le ministre.

Rappelons que les derniers concours de recrutement général dans la fonction publique remontent à 2009.

## RIPOSTE CONTRE LE COVID-19 :

### Le Togo démarre une campagne vaccinale de proximité

Les États-Unis, pour une quatrième fois, viennent en aide aux autorités togolaises. L'administration Biden a offert un lot de 336.000 nouvelles doses du vaccin Johnson & Johnson via l'initiative Covax. Ce lot de vaccins, en plus des lots disponibles et ceux en attente de réception, devront permettre au pays d'assurer une nouvelle stratégie vaccinale dans l'optique d'atteindre l'immunité collective.

Alors que la majorité des pays européens où la campagne vaccinale est assez avancée, est emprunte à la panique de la cinquième vague de contaminations au coronavirus, les pays en voie de développement sont confrontés à une certaine timidité dans la vaccination anti-covid. Au Togo, les autorités sanitaires font feu de tout bois pour faire adhérer les populations cibles, à la campagne vaccinale démarrée depuis mars dernier. Elles ont innové avec une vaccination de proximité. Ainsi, à partir du 06 décembre prochain, les équipes de vaccination devront aller à la rencontre des populations avec pour objectifs d'atteindre la barre des deux millions de vaccinés. Des dispositions sont prises afin qu'une majorité de Togolais (de 18 ans et plus) soit touchée par cette campagne, ceci dans presque tous les secteurs à savoir : les transports, les lieux de cultes, la culture et le tourisme, l'administration publique, etc.

Pour ce faire, le Togo dispose de stocks suffisants de vaccins anti-covid. D'ailleurs, la ministre déléguée chargée de l'accès universel aux soins, Dr Mamesilé Assihh-Agba, a réceptionné, tard dans la nuit du dimanche dernier, un lot de 336.000 nouvelles doses du vaccin Johnson & Johnson. Ce lot porte à plus de un million le stock de vaccins contre le covid disponibles.

Une « campagne accélérée » de vaccination contre la Covid-19 a démarré le lundi dernier au Togo pour 15 jours (jusqu'au 6 décembre), au moins 2 millions de personnes seront vaccinées. Le pays a déclenché sa campagne de vaccination le 10 mars dernier. Le taux de vaccination – pour les personnes qui sont éligibles à la vaccination – était estimé à 12,12% pour ceux qui sont complètement vaccinés et de 24,3% pour ceux qui ont reçu une dose, selon les

chiffres publiés le 17 novembre par le Médecin-Colonel Djibril Mohaman (Patron de la Coordination nationale de la gestion de la riposte contre la Covid-19 au Togo).

Pour cette campagne accélérée de vaccination, le nombre de sites de vaccination a fortement augmenté, de même que les équipes de vaccinateurs.

« En plus des sites des centres de santé qui existent déjà, il est prévu des sites sur des places publiques, des marchés, dans les maisons des chefs de cantons, les lieux de cultes, les gares routières etc... », a expliqué Dr. Josée Apetsianyi (responsable groupe technique de travail/Vaccination Covid-19).

« Sur le plan national, 1.652 équipes de vaccination de quatre personnes contre 600 équipes de vaccination », a-t-elle précisé.

« L'objectif, c'est de vacciner 2 millions de personnes. Au moins 1,5 million de personnes pour la première dose et au moins 500.000 personnes pour la deuxième dose. Cette campagne cible les personnes de 18 ans et plus », a ajouté Dr. Apetsianyi.

Rappelons que le Togo est également frappé de plein fouet par la Covid-19 depuis mars 2020.

Le Togo compte 26.207 cas cumulés de Covid-19 dont 243 décès, selon les chiffres officiels publiés dimanche soir. 25.850 patients sont guéris et 114 autres sont sous traitement.

Notons qu'à la date du 21 novembre dernier, le Togo a enregistré deux nouvelles contaminations au coronavirus, portant le nombre total à 26.207 cas positifs au covid. Six patients ont recouvré leur santé portant 25.850 guérisons. Malheureusement 243 personnes ont perdu leur combat contre le covid

T.B.

## FINANCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

# Le gouvernement veut désormais mesurer l'impact de ses efforts et ceux de ses partenaires

**Au Togo, le gouvernement pourra désormais mieux mesurer l'impact de ses efforts ainsi que ceux de ses partenaires, dans le cadre du financement et du développement des collectivités territoriales. Un secrétariat technique de la commission de gestion du fonds d'appui aux collectivités territoriales (ST-CG-FACT), a été institué dans ce sens par décret lors du dernier conseil des ministres.**

L'objectif de la création de ce secrétariat technique est d'améliorer les performances des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des projets financés par le FACT. Cela devrait ainsi permettre de mieux orienter les financements et définir les priorités. Il y a quelques semaines déjà, l'exécutif avait en effet planché sur les principaux critères de répartition de ce fonds alloué aux entités décentralisées.

Pour le gouvernement, l'ambition est simple, permettre aux collectivités territoriales de devenir des acteurs de développement inclusifs, et aider à la réalisation de la feuille de route quinquennale. Les collectivités territoriales doivent être plus rigoureuses dans la gestion de leurs deniers. C'est l'un des messages forts adressés, il y a quelques jours via une circulaire, par les ministres de l'économie et l'administration territoriale, à la suite d'un audit de la Cour des Comptes qui a révélé de nombreuses irrégularités. D'après le rapport, des autorités locales (préfets, maires, contrôleurs, trésoriers, agents comptables, entre autres) bénéficient entre autres, irrégulièrement de

gratifications pour des motifs comme les fêtes traditionnelles, des ristournes sur tickets de marché, des indemnités de gestion de trésorerie, et plusieurs autres avantages financiers et en nature. "Ces pratiques qui ont tendance à se généraliser, sont préjudiciables aux intérêts financiers des collectivités territoriales et méritent d'être corrigées", martèlent les ministres, avant de rappeler que ces pratiques doivent immédiatement être arrêtées, au risque de voir les agents déconcentrés subir des sanctions légales réglementaires.

"Les exécutifs communaux doivent s'atteler à une meilleure gestion des deniers publics dans l'intérêt de leurs collectivités et dans le cadre d'une interprétation stricte des lois et règlements", ajoutent par ailleurs Sani Yaya et Payadowa Boukpepsi.

Le Togo est entré depuis deux ans dans la phase de mise en œuvre de son processus de décentralisation. Des initiatives sont régulièrement déployées afin d'aider les 117 communes dans la gestion de leurs finances.

La mauvaise gestion des communes a conduit le gouvernement

a remettre une partie des fonds de gestion à ANADEB.

Les 117 maires connaissent depuis quelques jours les dotations que l'Etat met à leur disposition au titre du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT), exercice 2021. Au total 6,250 milliards sont prévus. Cependant, pour insuffisance dans la gestion de certaines communes au cours des 2 exercices écoulés, le gouvernement va confier une partie de ces dotations équivalant à 2,5 milliards de francs CFA à l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB).

C'est ce que dit Payadowa Boukpepsi, le ministre en charge de l'administration territoriale, dans une note adressée aux maires.

« Pour tenir compte des insuffisances relevées dans la gestion de certaines communes durant les 2 exercices écoulés, la commission de gestion du FACT a retenu cette année que les investissements relatifs aux dotations affectées soient exécutés par l'ANADEB en phase transitoire au titre de maître d'ouvrage délégué », écrit le ministre.

Le gouvernement, pour opérer une telle répartition, brandit les articles 6 et 7 du décret portant approbation des critères de répartition des dotations du FACT 2021.

Un arrêté indique pour chaque



commune le montant de la dotation d'investissement affectée qui sera viré dans le compte trésor de l'ANADEB. Sur les 117 communes, 2,5 milliards de francs CFA seront virés à l'agence.

Il faut aussi dire que le montant du FACT est composé de 2 dotations : les dotations globales d'investissement (80%) et les dotations de fonctionnement (20%). Et c'est dans les dotations globales d'investissement que le gouvernement puise les fonds confiés à l'ANADEB. Bref, chaque commune perd le contrôle sur 50% de sa dotation globale d'investissement. Par exemple, Oti-sud 1, la commune qui a les meilleures dotations au plan national, 75,5 millions de francs CFA, verra 30,6 millions de son FACT à l'ANADEB. Golfe 1, la commune la mieux dotée dans le Grand Lomé avec 57,2 millions, verra 25,4 millions confiés à l'ANADEB.

Cette répartition n'est pas du goût de tous les maires. Certains y voient une tricherie. Pour ceux-ci,

le gouvernement devrait confier les dotations des communes fautives à l'ANADEB et non la dotation de toutes les communes, comme si elles ont toutes brillé par des insuffisances.

Que fera l'ANADEB avec les fonds ? Selon les informations, l'agence dirigée par Mazalo Katanga, dispose de 3 mois pour identifier avec les communes, les investissements à réaliser en rapport avec le montant de la dotation affectée revenant à chaque commune.

Des projets de développement prioritaires dans les secteurs des infrastructures scolaires, sanitaires, hydrauliques, marchandes, sportives et culturelles seront réalisés par ladite agence dans les différentes communes. Elle dressera un rapport qui sera soumis à l'étude de la commission de gestion du FACT.

Une agence dédiée sera créée avec la participation des communes, dit le ministre Boukpepsi.

T.B

## TOURISME : Mme le Premier ministre au site de la cascade réaménagé de Womé

**Visiblement, Victoire Tomégah-Dogbe, Mme le Premier ministre du Togo a décidé de ne pas profiter de la week-end pour se reposer. Après, un passage au marché d'Addigomé, la Première ministre était ce week-end à Womé localité située dans la Préfecture de Kloto (région des plateaux).**

La Première ministre a visité notamment la cascade de Womé. « J'ai visité ce week-end le site de la cascade de Womé récemment réaménagé que je vous invite à découvrir. Le tourisme est un levier de développement local et inclusif. Les actions du Gouvernement Togolais contribuent à concrétiser notre potentiel touristique au bénéfice des populations », a posé

d'un tourisme de loisirs au Togo. Ceci, afin de renforcer leur attractivité.

« Ici à Womé, nous avons transformé le site, avec la construction d'une guérite, d'une salle d'attente et d'accueil, d'un restaurant, des reposoirs et dans les prochains jours, y construire un lieu d'hébergement pour ceux qui voudront donc passer un peu plus de temps sur le

gbui DZEDO V, Chef de Canton de Womé, Président du conseil des chefs traditionnels de la préfecture de Kloto.

Le Maire de la Commune de Kloto1, Winny Dogbatsè, a remercié le Chef de l'Etat et le gouvernement pour les travaux engagés.

Dans son mot, Mme le Premier Ministre a transmis les salutations du Président de la République aux populations de Womé, avant d'échanger avec elles, sur la vision de développement du gouvernement et les grands axes de la feuille de route. Elle a sensibilisé les populations sur le respect des mesures barrières et la vaccination pour lutter contre la pandémie de coronavirus.

Petit village situé à 12 kilomètres de Kpalimé, Womé est un milieu bien arrosé, bordé de part et d'autre de rivières qui donnent un aspect de belles chutes d'eau. Son paysage verdoyant et montagneux fait de grands arbres comme le Kapokier, l'acajou et le néré, lui donne un aspect attrayant et touristique qui mérite d'être connu et promu.

Depuis quelques années, les autorités togolaises œuvrent pour impulser une nouvelle dynamique au tourisme domestique qui n'est pas très développé dans le pays. Mais pour l'instant, la mayonnaise tarde à prendre. Il faut dire aussi que le contexte économique actuel n'aide pas.

## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

# Le budget 2022 à forte teneur sociale

**Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé est décidé, peu importe de quoi il retourne, à faire quitter les citoyens de la pauvreté vers la prospérité, dans un pays émergent à tous égards. On s'en convainc facilement en regardant les investissements faits ces dernières années afin de rehausser le niveau de vie de tous. Pour 2022, les pouvoirs publics ont adopté vendredi le 12 novembre 2021, un avant-projet de loi de finances. Il est à forte teneur sociale.**

Pour le nouvel exercice, prenant en considération le contexte sanitaire et sécuritaire exigeant, l'Etat togolais projette un budget de 1 760 milliards de francs CFA en ressources et charges, soit une hausse de 15,7% par rapport au budget de 2021, évalué à 1 521,3 milliards.

trisé au-dessous du plafond communautaire qui est de 3%. Le budget 2022 consacre aux secteurs sociaux une somme de 493,3 milliards de francs CFA, contre 445,1 milliards en 2021, soit une hausse de 10,8%. La part relative des dépenses sociales, exercice 2022, est de 46,6%.



**Tapis rouge aux secteurs sociaux**  
Il est prévu une augmentation du taux de croissance du PIB réel de 1,8% en 2020 à 5,3% en 2021 puis 6,1% en 2022 grâce à la reprise des activités économiques. D'autre part, le taux d'inflation est mai-

**L'éducation, secteur non abandonné**  
En ce qui concerne les enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat ainsi que

Suite à la page 7



té ce lundi matin Victoire Tomégah-Dogbe sur sa page Facebook. Mme le Premier Ministre, Victoire Tomégah-Dogbé a visité ce samedi 20 novembre 2021 le site de la cascade de Womé pour y apprécier les travaux d'aménagement qui sont réalisés.

Dans sa stratégie de redynamisation du tourisme, le gouvernement togolais a entrepris des travaux d'aménagement avec un accent particulier sur le développement

site de la cascade de Womé. Nous avons également investi dans la réfection de la piste d'accès du site dont les travaux sont en cours. », a indiqué le Ministre de la Culture et du tourisme, Kossi Gbényo Lama-dokou.

**Cette réhabilitation est saluée par tous.**

« Ce site va apporter beaucoup d'avantages pour notre milieu et tout le Togo entier. », a déclaré To-



**du 1<sup>er</sup> octobre au  
15 décembre 2021**

bénéficiez d'un  
**abattement**  
allant jusqu'à

**40%**

*de la*

**valeur en douane**

**de vos VÉHICULES**



**25%** pour les véhicules dont la date d'entrée aux M4D est comprise entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 15 décembre 2021**



**30%** pour les véhicules dont la date d'entrée aux M4D est comprise entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020**



**35%** pour les véhicules dont la date d'entrée aux M4D est comprise entre le **1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019**



**40%** pour les véhicules dont la date d'entrée aux M4D est antérieure au **1<sup>er</sup> janvier 2019**

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'INTERVENTION POUR LE SUIVI DES PRODUCTEURS AGRICOLES

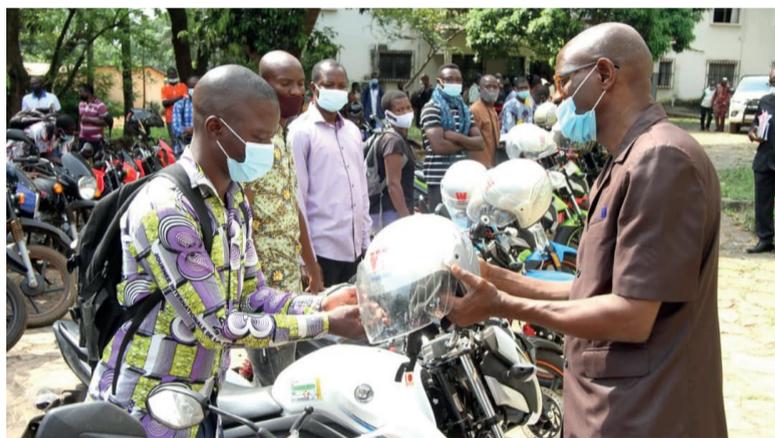
### 211 motos tout terrain et 19 véhicules de fonctions remis aux conseillers agricoles dans les régions Centrale, Kara et Savanes

Le renforcement des capacités d'intervention est un facteur important pour le suivi des producteurs agricoles. Dans les régions Centrale, Kara et Savane, l'Etat répond aux besoins des Directeurs préfectoraux du ministère de l'agriculture et des conseillers agricoles. 211 motos tout terrain et 19 véhicules de fonction sont réceptionnés. Mailler le terrain, maintenir le lien avec le monde agricole est un impératif pour un secteur agricole plus efficace.

Désormais équipés d'engins, les conseillers agricoles pourront couvrir tous les villages de leur ressort cantonal pour : un encadrement au quotidien des producteurs agricoles dans leurs exploitations, une meilleure écoute de ceux-ci, des sensibilisations et formations aux nouvelles techniques agricoles, un accompagnement efficace des coopératives agricoles en vue du renforcement de leurs capacités tant sur le plan technique que financier, une collecte des données statistiques fiables pour mieux connaître l'agriculture togolaise.

Directeurs préfectoraux et les conseillers agricoles sont un maillon incontournable dans la dissémination de la vision du ministère de l'agriculture. Celle d'assurer la sécurité alimentaire, améliorer les exportations des produits transformés ainsi que la balance commerciale. Alors promptitude et efficacité dans l'accompagnement des producteurs sont les mots d'ordres à leur endroit.

La région de plateaux et la maritime recevront à leur tour ces engins devenu un outils efficace pour remonter les informations à temps.



## Courtes contre la montre

### Pass vaccinal dans les lieux de culte...

Au Togo, malgré la « stabilité relative » de la situation du coronavirus, les autorités ont décidé de serrer un peu les vices à l'approche des fêtes de fin d'année. Ainsi à compter du 3 décembre 2021, l'accès aux lieux de culte sera subordonné au passe vaccinal ou d'un test PCR datant d'au moins soixante-douze (72) heures. Sauf que cette décision du gouvernement en riposte à la pandémie du covid-19 n'est pas du tout du goût des leaders religieux. La première tentative avait échoué suite à la tôle qu'elle avait provoqué, mais quelques jours plus tard les lieux de culte ont fermé pour une durée d'un mois. Cette fois-ci, la mesure est actée. Le pass vaccinal va devenir obligatoire dans les lieux de culte. La décision du gouvernement prend effet dans un peu moins de trois semaines sur l'ensemble du territoire. Jusqu'à présent, le pass vaccinal était obligatoire pour accéder aux administrations publiques. En attendant son entrée en vigueur, elle suscite des réactions de la part des leaders religieux. Après la conférence des Evêques du Togo qui a affiché clairement son désaccord et sa déception, c'est le tour du Conseil Chrétien de saisir Payadowa Boukpepsi. Dans une correspondance adressée au ministre de l'administration territoriale, l'organisation dirigée par le Rév. Djakouti Mitré a fait part de ses préoccupations et des difficultés qu'engendrera l'application d'une telle mesure dans les églises. La mesure pose plusieurs questions, notamment celle de savoir qui sera chargé de vérifier le pass ou le test à l'entrée des lieux de culte, selon les responsables chrétiens. La conférence des évêques et le Conseil chrétien demandent aux chrétiens la sérénité et la prière pour la suite.

### L'OTR démarre le recensement fiscal géolocalisé

Annoncé depuis plusieurs semaines, le recensement fiscal géolocalisé, programmé par l'Office togolais des recettes (OTR) a officiellement démarré jeudi dernier. Cette première partie a débuté à Atakpamé et va concerner les opérateurs économiques de cette région.

Ainsi, sont invitées à s'enregistrer auprès des agents recenseurs toutes les entreprises et personnes privées opérant sur le marché, dans la réalisation de travaux ou d'ouvrages, la fourniture de bien ou encore la prestation de services. "L'intérêt pour les opérateurs économiques est de se faire connaître et contribuer à l'éclosion de leurs milieux, les communes", a précisé l'Office.

Ce projet, va, sur la base des données récoltées sur le terrain, permettre d'avoir un répertoire unique, de les traiter, afin de dresser une cartographie fiscale du territoire.

Cette démarche de l'office s'inscrit par ailleurs dans sa politique de décentralisation fiscale, qui sera menée de concert avec les communes du pays.

### Le Un guichet unique de recettes non fiscales

En projet depuis plusieurs semaines, le guichet unique des recettes non fiscales du secteur maritime, vient d'être officiellement acté par le gouvernement. Réuni ce vendredi en conseil des ministres, l'exécutif a entériné, par l'adoption d'un projet de décret, la création de cette plateforme.

Dans le détail, ce guichet qui devrait être similaire à celui du commerce extérieur mis en œuvre depuis 2014, va répondre à un triple objectif. D'abord proposer un point de paiement unique aux opérateurs en le dématérialisant, ensuite s'assurer de l'effectivité de la collecte de plusieurs redevances et amendes et enfin faciliter les analyses en matière de performance portuaire.

Cette mise à jour en termes logistique répond non seulement à la politique de la dématérialisation des opérations enclenchée au Port de Lomé, mais aussi à l'ambition de l'exécutif de faire de la plateforme portuaire de Lomé un hub logistique continental. En rappel, le Port de Lomé a plus que triplé ses activités ces dernières années, notamment sur le segment du transbordement où il s'est classé 2ème en Afrique Subsaharienne en 2019. En 2020, malgré le ralentissement de l'activité économique engendré par la pandémie, l'infrastructure a néanmoins enregistré une hausse de 12% de son trafic.

## LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC  
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL  
Bertine ADJAHO | +228 90 36 97 10

INFOGRAPHIE  
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE  
Rad Graphic Sarl U  
2 000 exemplaires



# Le Magnan Libéré

soutient la campagne de vaccination contre le Coronavirus

## CRISE DE CONFIANCE PROFONDE Qui pour sauver la filière Soja qui sombre dans l'abîme

La situation qui prévaut actuellement dans la chaîne de valeur du soja, devrait préoccuper tous les acteurs de la chaîne et principalement les autorités, autant du secteur qu'à un niveau plus élevé.

Les conséquences d'une telle situation causent des dommages aujourd'hui, mais les séquelles risquent de perdurer dans le temps sur une longue période avec un impact très négatif sur les relations entre les différents maillons de la chaîne.

Aujourd'hui par insouciance ou cupidité, certains producteurs pensent tirer leurs intérêts de la spéculation provoquée surtout par les acheteurs étrangers. Mais que sera la prochaine campagne de soja ? Des gens seront-ils toujours prêts à financer leurs semences ; y aurait-il des agrégateurs pour prendre le risque de les accompagner ? y aurait-il des SFD ou microfinances (celles qui sont les plus enclins à financer ce type d'opération, au contraire des banques) pour accompagner la chaîne ?

Y-a-t-il demain des investisseurs qui prendraient le risque d'installer des unités de transformation du soja au Togo ? Quelles banques accepteraient de financer une telle opération devenue à haut risque, à cause du précédent qui est en train d'être créé dans ce secteur ?

Autant de questions qui méritent que l'Etat intervienne pour remettre de l'ordre.

### Risque de crise de confiance profonde

Lorsqu'on sait qu'il existait déjà une crise de confiance entre les différents acteurs de la filière soja, la situation actuelle risque de créer un précédent qui sera très difficile à juguler.

Il a été souvent reproché aux producteurs de soja, leur manque de sérieux dans l'observation des accords signés pour la fourniture de soja aux agrégateurs.

Les producteurs ont souvent répondu qu'il y a des agrégateurs qui ne viennent pas chercher les productions. Les agrégateurs ont

souvent argué qu'ils n'ont pas de financement et que les banques ne leur font plus confiance à cause des trahisons et échecs du passé. Les banques ont toujours dit qu'elles ne financent pas les activités à risque telle que la production agricole, mais en réalité, c'est parce qu'elles savent que les acteurs de la filière ne sont pas souvent fiables.

La situation actuelle, risque de donner raison à plusieurs maillons de la chaîne pour camper sur leurs positions et les durcir dans le futur. Le vrai perdant sera au final le paysan, qui malheureusement se trouve être à la source du problème actuellement.

### Désorganisation profonde de la chaîne de valeur

Si on laisse faire, la situation actuelle risque de désorganiser profondément cette chaîne de valeur, justement à cause de la crise de confiance profonde qui est en train d'être créée.

Qui se risquera demain à miser sur le soja, sachant qu'au final les accords signés ne tiennent pas

### Compromission de tous les efforts du gouvernement pour une agro-industrialisation fondée sur la filière soja

Enfin, la situation actuelle est en train de saper tous les efforts effectués par le gouvernement pour l'organisation de cette filière avec pour finalité la transformation industrielle du soja au Togo, connaissant la valeur économique indéfinissable de ce protégé.

L'une des filières prioritaires du MIFA est le soja, ceci d'autant plus que l'actuel actionnaire majoritaire a pour projet d'installer une unité de transformation du soja avec une capacité exceptionnelle, sur la plateforme industrielle d'Adéticopé (PIA).

Quel sera le sort de ce projet, si cet investisseur, n'a pas l'assu-

rance de disposer de la matière première à un prix d'entrée qui puisse lui permettre d'être rentable. Quel sort sera réservé à l'huilerie de Sokodé ?

Quel sort est réservé aux autres unités semi-industrielles et aux porteurs de projets qui visent cette matière première ? Des milliers d'emplois potentiels risquent de ne jamais être créés où d'être hypothéqués.

### Des actions immédiates doivent être menées par les autorités et l'interprofession

Les autorités en charge de l'agriculture doivent s'évertuer à organiser les diverses interprofessions au Togo. A part la filière coton et café-cacao qui sont les mieux organisées, la filière soja est la troisième aujourd'hui à être presque aussi bien organisée, du moins sur le papier.

La réalité sur le terrain semble loin des textes écrits et des déclarations sur les médias. Le Ministère de l'Agriculture doit donc prendre ses responsabilités et convoquer tous les acteurs autour d'une table afin de faire respecter les règles établies.

Le Ministère de la sécurité doit être mis à contribution pour faire respecter sur le terrain ces règles et ramener les récalcitrants sur la bonne voie. Le ministère du commerce, qui est également en charge de l'industrie doit avoir son mot à dire.

L'interprofession, avec l'appui de l'Etat (ministère de l'agriculture, ministère du commerce et ministère de la sécurité), doivent interdire formellement aux acheteurs étrangers (asiatiques, pays voisins, etc.) d'aller dans nos champs pour entretenir la spéculation.

Ce comportement dommageable pour notre économie et la viabilité de cette filière, doit être stoppé avec fermeté. Nous devons pouvoir nous inspirer de ce qui se fait dans les pays voisins, sur ce point. Vivement que cette situation soit rapidement maîtrisée pour la faire cesser, afin d'assurer un meilleur devenir à la filière soja au Togo.

Marius Bagny, Expert agro-industriel

## MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION : Ce que pensent les autorités malgré la belle performance du Togo

Le Millennium Challenge Corporation a rendu public il y a quelques jours, les tableaux de scores des pays pour l'exercice 2022...

Sans surprise, les scorecards affiche une belle performance pour le Togo. Il a validé pour la deuxième fois consécutive quinze indicateurs sur les vingt, des indicateurs qui mesurent la performance politique des pays partenaires dans les domaines de la liberté économique, de la justice et de l'investissement dans le capital humain.

### Des progrès exceptionnels pour le Togo

Selon la carte des scores 2022 dévoilée par le Millennium Challenge Corporation (MCC), le Togo a réalisé des progrès exceptionnels en mettant au vert 15 des indicateurs, avec au moins trois indicateurs dans chaque catégorie.

En matière de « Liberté économique », sur huit indicateurs, le pays a validé sept. Il s'agit de la politique budgétaire, l'inflation, la qualité de la régulation, la politique commerciale, le respect de l'équité du genre dans l'économie, les droits fonciers et l'accès au crédit.

Quant à la « Bonne gouvernance », cinq (5) indicateurs ont été validés sur les six retenus, à savoir les libertés civiles, le contrôle de la corruption, l'efficacité du gouvernement, l'Etat de droit et la liberté d'information.

Dans la catégorie « Investissement dans le capital humain », le Togo a mis au vert les dépenses dans l'éducation primaire, la protection des ressources naturelles et le taux d'achèvement de l'éducation primaire des filles, apprend-on.

### Des données de Millennium Challenge Corporation seraient biaisées

Les autorités togolaises estiment que les performances du Togo auraient pu être meilleures. En effet, elles estiment que certaines données sont biaisées notamment en ce qui concerne la création d'entreprises, la bonne gouvernance ou les droits politiques.

« Le Gouvernement poursuit le dialogue avec le Millennium Challenge Corporation (MCC) afin que la réalité des faits soit reflétée dans les scorecards à venir », apprend-on.

Rappelons que depuis 2018, le Togo bénéficie du Threshold Program piloté par le Millennium Challenge Corporation (MCC).

La nouvelle publication de la carte des scores 2022 de la Millennium Challenge Corporation (MCC) indique que le Togo a fait des efforts importants en validant 15 indicateurs sur les 20 possibles.

Le pays de Faure Gnassingbé poursuit sa bonne lancée en matière de bonne gouvernance et de l'amélioration des conditions liées aux investissements extérieurs. C'est ce que montre la carte des scores des scores 2022 de la MCC.

Si depuis une demi-dizaine d'années, le Togo continue de figurer dans la catégorie des bons élèves, il vient de franchir une nouvelle étape décisive vers l'obtention des gains du Millennium Challenge Corporation. En effet, les nouveaux résultats montrent qu'il a validé 15 indicateurs sur les 20 possibles en matière de contrôle de la corruption et des droits démocratiques.



« Dans le domaine de la liberté économique, le Togo a validé 7 indicateurs sur 8. Cependant, dans la réalité les 8 indicateurs devraient être validés. La non validation de l'indicateur sur la création d'entreprises est dû au changement de la méthodologie de calcul de cet indicateur par la MCC et l'utilisation des données de 2016 au lieu de celles récentes de 2021. En effet, il faut noter que tous les pays sont impactés par ce changement de l'indicateur utilisé à cause de l'abandon par la Banque mondiale de l'élaboration de son rapport Doing Business sur lequel le MCC se basait pour cet indicateur », indique un communiqué de presse.

En ce qui concerne la bonne gouvernance, notre pays en ressort avec 5/6. L'objectif, obtenir 6/6 lors de la prochaine étude.

Dans le tableau des investissements dans le capital humain, le Togo valide la moitié des indicateurs. Notre pays « est félicité pour ses performances dans l'éducation primaire des filles, l'allocation des dépenses d'éducation et la protection des ressources naturelles. Le gouvernement continue de placer le bien-être des populations au centre de ses préoccupations », insiste la note remise aux médias.

Logiquement, une telle performance provoque la joie chez Stanislas Baba, le coordonnateur national de la Cellule MCC.

Raison pour laquelle « La Cellule saisit l'occasion pour renouveler sa profonde gratitude au Chef de l'Etat et au Gouvernement, aux Comités sectoriels et à tous les partenaires au développement (société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers, acteurs des médias) pour leur engagement et leur contribution à cette belle performance ».

## SUSPENDU À TITRE CONSERVATOIRE Le surveillant du CEG Bafilo-ville qui a violé une fille de 14 ans attend son sort

En dehors des grossesses précoces, l'école togolaise est confrontée à un phénomène de viol des élèves filles par certains enseignants véreux. Un surveillant, coutumier du fait, vient d'être pris après avoir violé une élève de 14 ans. La scène se passe au Collège d'enseignement général (CEG) Bafilo Ville. Les conséquences et la réaction des autorités de l'éducation ne se sont pas fait attendre.

Le surveillant du CEG Bafilo-Ville s'est rendu coupable des faits de viol sur une élève de 14 ans, en classe de 5e dans ledit établissement. Suite à l'alerte, le mis en cause vient d'être suspendu par les autorités en charge de l'éducation.

« Monsieur Watara Salifou Issifou, instituteur, surveillant général au CEG Bafilo-Ville est suspendu à titre conservatoire de toutes activités pédagogiques et académiques à compter à compter de ce 22 novembre 2021 ».

C'est la décision prise lundi par le Directeur régional de l'éducation de la région de la Kara, Kodjo Gnonogwe.

Cette sanction fait suite à une affaire de

viol dans laquelle M. Watara est reconnu coupable. En effet, le mardi 16 novembre dernier, le surveillant du CEG Bafilo Ville a demandé à une fillette de 14 ans, et à une de ses camarades de venir l'aider à faire des tâches ménagères chez lui

C'est visiblement un surveillant qui a bien muri son coup. Selon les informations, le surveillant du CEG Bafilo Ville a demandé à la fillette de 14 ans, élève en classe de 5em et à une de ses camarades de venir l'aider à faire des tâches ménagères chez lui. On était mardi 16 novembre.

Une fois à la maison, le monsieur, la quarantaine révolue, fait exprès d'envoyer l'autre élève pour lui acheter quelque chose. C'est

alors qu'il est resté seul dans la maison avec sa victime à qui il demandera de mettre un téléphone en charge dans sa chambre.

« Une fois la fillette dans la chambre, il surgit et la prend de force pour abuser d'elle. La fillette a eu le courage de raconter la scène à sa camarade qui est revenue dans la maison bien après la scène ».

La victime, encore sous le choc, est actuellement pris en charge par l'association des Tantes de la région de la Kara.

L'affaire défraie la chronique dans le milieu éducatif de la préfecture d'Assoli. Le surveillant serait coutumier du fait. 8 autres filles auraient été déjà victimes.

Interrogé par la famille de la victime, il a reconnu les faits mais plaide pour un règlement à l'amiable. Il s'est proposé à prendre en charge les frais de traitement de la fillette. Rappelons au besoin que les informations indiquent que le surveillant en question a actuellement deux femmes et des enfants.

## TRANSFERTS MONÉTAIRES Togocom réduit drastiquement les tarifs TMoney

Togocom a annoncé, ce lundi 22 novembre, de nouveaux tarifs de son service mobile money (TMoney). En effet, jusqu'au 31 décembre 2021, l'opérateur casse tous les frais de retraits qui sont exceptionnellement fixés à 0,8%. Ce qui implique une réduction de 95%.



Les transferts d'argent sont quant à eux à 0,2% seulement», annonce la société dans un communiqué. « Une nouvelle grille tarifaire qui offre la part belle à toute la population togolaise et aux clients Togocom », ajoute l'opérateur.

Cette « promotion révolutionnaire » s'inscrit dans « la droite ligne des engagements du Groupe Togocom à promouvoir la digitalisation et la dématérialisation des flux dans les échanges au quotidien pour le plus grand bonheur de tous les Togolais », poursuit la même source.

Par ailleurs, Togocom rappelle que TMoney a connu une forte croissance ces dernières années, grâce en effet à la confiance des millions de clients qui utilisent ses services de paiements de factures, les achats de forfaits et les transferts d'argent au quotidien. « Connaissant un essor fulgurant ces dernières années, Togocom s'adapte en permanence aux nouvelles exigences des clients. Un écosystème en pleine mutation au rythme des besoins et usages qui nécessitent indéniablement des innovations auxquelles Togocom

apporte une réponse simple, pratique et significative à travers cette promo qui consiste à offrir à ses clients le service de retraits TMoney à 0,8% seulement quel que soit le montant », explique la société.

« Nous sommes conscients que Togocom joue un rôle important dans la vie de chaque Togolais, à la veille des fêtes de fin d'année et dans un contexte économique relativement difficile à cause de la crise sanitaire mondiale, Nous avons pensé à offrir un super cadeau à tous ! Un cadeau qui dit à la fois un grand merci à tous nos clients TMoney et à tous les Togolais qui nous font confiance tous les jours. 0,8% sur tous les retraits TMoney, c'est jusqu'à 95% de réduction. C'est inédit et historique au Togo, Rejoignez vite TMoney partout au Togo pour que la fête soit encore plus belle », commente Tarik Bouadia, directeur commercial du groupe.

En rappel, Togocom a réalisé un important investissement pour le renouvellement de sa plateforme TMoney depuis le début de l'année. Ce, en réponse à la forte croissance de la demande.

### SUITE DE LA PAGE 3

l'enseignement supérieur, le pays construira des infrastructures, créera d'autres centres d'excellence et des Instituts de formation en alternance pour le développement (Ifad). Les deux volets d'enseignement ont respectivement droit à 151,6 et 40,9 milliards de francs.

### Protection sociale

Pour assurer la défense du territoire, maintenir la paix et la sécurité, un montant de 124,5 milliards (contre 82,5 il y a un an) est prévu. En matière de protection sociale, 91,7 milliards de francs sont dédiés au secteur de la santé, contre 77,9 milliards précédemment. Les résultats attendus sont l'accès de tous aux services sanitaires à des coûts très réduits ; l'endiguement de la covid-19 grâce à la réhabilitation, la construction et l'équipement des structures sanitaires. Toujours préoccupé par la situation professionnelle des habitants, le pays a réservé à l'inclusion sociale, une somme de 70 milliards de francs CFA. Elle servira à accroître le taux d'emploi

des jeunes et le niveau national d'inclusion financière, à mettre en place un registre social des personnes et des ménages, à poursuivre les programmes de filets sociaux et services de base, à garantir la disponibilité de l'eau potable sur le territoire.

### Autres secteurs

Aux fins d'une transformation économique efficace, les secteurs agricole, énergétique, minier et des infrastructures ont 20% des montants attribués aux ministères et institutions. 15,7 milliards sont prévus pour la modernisation des services numériques et la digitalisation. De nouvelles réformes couvriront les domaines de l'allègement de la charge fiscale. Les mesures liées à l'exonération des droits et taxes ; l'exception des prélèvements communautaires ; l'exonération des droits et taxes de douanes à l'importation de véhicules neufs, hybrides et âgés de moins de 05 ans, etc. sont reconduites. Halte à la pauvreté !

L.R.

## ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL EN 2022 Les fonds à mobilisés sont lourds

Le ministère des Travaux Publics a organisé le 18 novembre dernier, à Lomé, la réunion de programmation du budget-programme annuel d'entretien routier 2022. L'objectif de cette rencontre est d'arrêter en fonction de la prévision des recettes réalisables, le projet de budget-programme de l'année 2022.

Ainsi, à l'issue de l'évaluation consécutive à la collecte des données routières, le coût estimatif de l'entretien routier exercice 2022 revient à 30.609.300.000 F CFA.

Pour le budget-programme d'entretien routier, exercice 2022, il est attendu de la Société Autonome de Financement d'Entretien Routier (SAFER) un montant de 30.609.300.000 F CFA qui sera consacré aux travaux d'entretien des routes nationales, des pistes rurales, du cantonnement ainsi qu'à la sécurité routière sans oublier le financement des œuvres sociales au profit des populations dans les localités où les postes de péage ont été érigés.

A cette occasion, la ministre des Travaux Publics, Madame Zouréhatou Tcha-Kondo épouse Kasah-Traoré, a indiqué que maintenir et entretenir le réseau routier national est une nécessité vitale, un gage de prospérité de notre pays qui nous conduit sur le chemin de l'émergence.

« Aujourd'hui, le gouvernement s'est défini une stratégie ambitieuse d'ici à l'horizon 2025, qui s'est déclinée en une feuille de route de 42 projets et réformes prioritaires dont l'une des ambitions est d'affirmer la place du pays en tant que hub logistique et de services, de dynamiser la création d'emplois, en s'appuyant sur les forces de l'économie », rappelle la ministre.

Vue partielle des participants  
D'où la nécessité, enchaîne-t-elle



« de préserver les acquis par un entretien régulier et pérenne » de nos routes.

« (...) j'exhorte tous les partenaires et acteurs impliqués dans le processus de gestion de l'entretien routier à prendre un nouvel élan qui doit se caractériser désormais par une transparence dans le processus de passation des marchés sans perdre de vue les paramètres de qualité, de coût et de délai dans l'exécution des travaux. (...) La SAFER quant à elle, conformément à son agenda, devra redoubler d'ardeur pour assurer le financement de l'entretien du réseau routier national », a-t-elle lancé.

Selon le Directeur général de la SAFER, M. Sylvain Outchantcha, « la dynamique du développement socio-économique de notre pays sous l'impulsion du président de

la République, repose sur le développement de la route qui reste une opération suffisamment onéreuse appelant tous les acteurs à œuvrer pour la protection de cette dernière ».

Et de poursuivre : « La protection de la route pour garantir sa durabilité dans le temps passe par l'adhésion de tous les acteurs de l'opération de contrôle des charges à l'essieu confiée par le gouvernement à la SAFER. L'opération de contrôle des charges à l'essieu consiste à empêcher les surcharges des camions et des gros porteurs de marchandises source de destruction prématurée de nos routes ».

Il faut noter que malgré la crise sanitaire due à la Covid-19, la SAFER a pu mobiliser au 15 novembre 2021, un montant global de 30 milliards de F CFA pour le compte du budget d'entretien routier exercice 2021, contre un montant attendu de 21 milliards de F CFA en 2020, soit un taux de progression de 43%.

## EDUCATION NATIONALE

### Le Togo n'oublie pas ses enseignants

On ne peut promouvoir le droit de tous à une éducation de qualité sans offrir au système scolaire lui-même, un personnel en nombre suffisant. Selon l'Unesco, 1 180 321 enfants étaient en âge d'aller à l'école primaire en 2015. Jadis, le pays n'avait que 33 900 enseignants du primaire, dont 32,6% seulement d'entre eux avaient les qualifications requises et le ratio était de 41 élèves pour un enseignant. Convaincus qu'ils peuvent mieux faire, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé et ses collaborateurs ont déclenché une batterie de réformes parmi lesquelles fait partie la politique nationale relative aux enseignants.

C'est en décembre 2020, lors d'un Conseil des ministres que le gouvernement a présenté pour la première fois une communication liée à la politique enseignante dont le but est de relever le niveau de l'éducation nationale.

### Une politique crédible et ambitieuse

Le premier volet du projet porte sur l'efficacité des enseignants. Il précise les normes d'exercice de la profession, la formation, le recrutement, la rétention et le déploiement rationnel des enseignants sur le territoire. Le deuxième axe concerne la motivation des enseignants, la structure et le parcours de carrière, les conditions d'emploi et de travail, la gratification et la rémunération. Enfin, le dernier



point traite du professionnalisme des enseignants, de leur redevabilité, la prévention des conflits entre employeurs et organisations d'enseignants.

### Augmentation du nombre des enseignants

Il ne peut pas en être autrement face aux moyens décuplés pour réorganiser le secteur éducatif, former les éducateurs, garantir des conditions de vie décentes

aux enseignants, accroître le taux d'insertion socioprofessionnelle des jeunes afin de bâtir une nation émergente et inclusive. Outre l'augmentation du nombre de salles de classe, la mise en œuvre de School Assur, des cantines scolaires, la gratuité de l'école préscolaire et primaire, la suppression des frais d'inscription aux examens..., l'Etat fait accroître autant qu'il peut l'effectif des enseignants.

Pour la rentrée 2021-2022, 2 400 nouveaux enseignants et conseillers d'orientation ont été recrutés. Si ce n'était pas encore le cas il y a quelques années, les enseignants ont maintenant droit à une prime de bibliothèque, une prime de rentrée et une prime incitative à la fonction. A ce jour, on estime le nombre d'enseignants fonctionnaires à environ 42 000. Par ailleurs, les Ecoles normales des instituteurs (Eni) et les Ecoles normales supérieures (ENS) subissent de profondes mutations afin de répondre efficacement aux défis de l'heure et surtout, mettre à disposition du système éducatif, des ressources humaines qualifiées.

# LE CADEAU **7M**oney AVANT LES FÊTES !



Retraits  
**0,8%**

Transferts  
**0,2%**

Distributeur Officiel BTCL en Mobile Money

Promo valable jusqu'au 31 décembre 2021

togocom.tg

